Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 9 (1857)

Rubrik: Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COUP-D'ŒIL
SUR LES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ JURASSIENNE
D'ÉMULATION,

pendant l'année 1857.

(Présenté à cette Société dans sa séance du 18 août 1857.)

Messieurs et chers collègues !

Le lieu que vous avez fixé pour la réunion de 1857 offre un caractère tout différent de ceux où nous fraternisions les années précédentes ; ici, pas de lac aux rivages joyeux, de vallon intime ou de paysage grandiose, pas de ville où les arts prêtent leur concours à une fête jurassienne ; une nature sévère au milieu de laquelle surgit une demeure vaste, il est vrai, mais isolée, ruine imposante encore, quoique ne présentant d'un passé glorieux qu'une ombre fugitive. D'où vient que nous sommes cependant si nombreux à Bellelay ? c'est que ce passé même nous est cher ; nous tenons à ce que l'antique abbaye où florissaient les lettres à la fin du siècle dernier soit témoin de nos travaux, et que les échos de cette salle muets depuis 60 ans répètent les mots qui les charmaient jadis et qui brillaient au sein du laurier des élèves couronnés : *Ingenio et labori*. Oui, nous sommes heureux de visiter ensemble Bellelay, son église, son couvent, sa bibliothèque restaurée par une main pieuse, les souvenirs qui nous rappellent un âge dont la tradition vit en nous. Ce fut

un sanctuaire de la science ; nous y rallumons pour quelques heures le feu sacré éteint au souffle des révolutions, mais dans l'espoir que le flambeau que porte la Société jurassienne brillera encore de longues années et projettera quelque éclat sur notre cher pays. A l'œuvre donc. En face du portrait de l'abbé De Luce, mon compatriote et combourgeois, parmi les reliques du vieux Bellelay, j'éprouve une bien douce joie à vous exposer le tableau des travaux de notre Société durant l'année 1857.

Les rapports entre les sections se sont maintenus sur le meilleur pied. Nous avons eu 19 séances dans les diverses sections. Des circonstances exceptionnelles, d'une part les évènements qui ont marqué une partie de l'année et qui appelaient l'attention sur un autre terrain que celui des lettres, de l'autre l'inquiétude d'esprit et le découragement, nés d'un provisoire indéfini, chez les membres du corps enseignant voués plus spécialement à l'étude, ont empêché mainte séance réglémentaire ; ce fut entre autres le cas à Porrentruy. La section d'Erguel, en revanche, s'est distinguée par son zèle, par la variété et l'importance de ses travaux ; elle a noblement fourni sa tâche, et, si le rapport de cette année présente quelque intérêt, c'est à elle principalement que nous en serons redevables. L'exemple qu'elle nous a donné et qu'elle donne encore aujourd'hui, portera ses fruits ; aussi, nous en sommes persuadés, en 1858, les sections rivaliseront avec elle d'application studieuse.

Le *Coup-d'œil* de cette année est plus considérable que les précédents. Nous arrivons insensiblement à publier un volume en règle, et dorénavant le titre impropre de *Coup-d'œil*, bon lorsque l'*Appendice* ne dépassait pas en étendue le rapport annuel et le procès-verbal de la séance générale, ce titre, dis-je, sera remplacé par celui plus convenable d'*Actes* de la Société jurassienne. — Quelques sociétaires ont publié des travaux dont nous parlerons tout-à-l'heure, nous nous bornerons à les indiquer. Le dernier volume de l'*Histoire de Bienne*, par M. Blœsch, un *Rapport sur les mines*, par M. Quiquerez,

et les *Alperoses*, poésies suisses, par M. Kohler, ont paru en 1857.

Nous croyons inutile de toucher aux recettes et dépenses de la Société en 1857. Les premières n'ont pas encore été perçues, le *Coup-d'œil* n'ayant pas été livré; les secondes ont consisté dans les frais courants, chaque année les mêmes, sauf la note de l'imprimeur, pièce essentielle. Il nous semble en conséquence que les comptes pour l'exercice de cette année devront être présentés avec ceux de 1858. — A ce sujet, permettez-moi d'insister tout particulièrement sur la *nécessité* absolue de remettre à bref délai au bureau central ou au président de la réunion annuelle soit les travaux, soit leurs rendus-comptes, lus en séance générale. Le procès-verbal de celle-ci ne peut être complété que tous matériaux en main. L'impression est forcément suspendue jusqu'après cette époque et souvent, quand on livre alors le manuscrit à l'imprimeur, il ne peut entreprendre immédiatement ce travail. Ainsi, aujourd'hui seulement nous remettrons aux sociétaires le *Coup-d'œil* de 1857 contre la cotisation de l'année écoulée, et cela, sans que ce retard puisse nous être imputé. Plusieurs études et analyses ne nous sont parvenues qu'en mai; à la fin du mois l'impression du Rapport a commencé et a été terminée dans la dernière quinzaine de juillet; le brochage du volume est long et c'est à peine si pour la réunion de ce jour nous aurons reçu des exemplaires en suffisance. Nous recommandons vivement à nos collègues plus d'exactitude à l'avenir. Les membres y sont intéressés en première ligne, car le Rapport adressé après coup perd de son actualité; en second lieu, tant que le Rapport est sur le métier, il nous est impossible, à Porrentruy, d'avoir les réunions mensuelles régulièrement; le temps que réclament les soins à donner à l'ouvrage en voie de publication, joint aux occupations journalières, ne permet pas de se livrer à de nouvelles études. Si j'entre dans tous ces détails, c'est que j'y attache de l'importance et crois cette explication nécessaire même pour ma justification personnelle.

Le personnel de la Société a peu changé en 1857 ; par contre nous avons à regretter la perte de plusieurs collègues. Deux membres honoraires sont morts à un âge peu avancé : M. le Dr Herzog, auteur de l'*Histoire du canton de Berne*, ouvrage qui assure à son auteur une place parmi les bons écrivains de la Suisse allemande ; M. le conseiller fédéral Franscini, noble caractère, cher aux lettres et à la patrie. Nous nous associons aux paroles bien senties qu'un compatriote a prononcées sur sa tombe, et avons accueilli avec reconnaissance la décision des chambres fédérales, qui paiera une dette d'honneur à la famille de l'illustre défunt. Puisse le mot *ingratitude* à jamais disparaître de nos républiques ! La section de Neuveville a perdu en M. le Dr Imer un homme éclairé, au cœur chaud, désintéressé, aimé des pauvres auxquels il prodiguait les bienfaits ; aussi a-t-il été généralement regretté. La section de St-Imier déplore encore la perte de M. Wilmot. Nous éprouvons quelque embarras à parler d'un collègue que nous avons particulièrement connu et aimé ; puis le plus bel éloge qu'on en puisse faire se trouve dans les lignes suivantes, écrites par l'honorable secrétaire de la section d'Erguel et consignées au protocole de la section, comme un gage de bon souvenir : « Cet homme intelligent se tenait au courant des inventions dans le domaine de la chimie et se hâtait de les appliquer à l'industrie horlogère, qu'il perfectionnait et faisait progresser. Il était peut-être le seul industriel du Vallon capable de procédés nouveaux et ne suivant pas la routine. Aussi sa perte fut-elle sentie surtout cette année où il se préparait à représenter honorablement notre industrie à l'exposition fédérale. Comme membre de notre section, il nous fut toujours agréable par son zèle à assister à nos séances, par le vif intérêt qu'il portait à tout ce qui se rattachait au bien public, enfin par la bienveillance et la douceur de son caractère. » La section de Bienne fut non moins cruellement frappé : le premier représentant de l'art musical dans notre Jura, l'artiste chez qui s'alliaient des connaissances profondes et variées, l'ami de Watt et de Neuhaus, cet

homme d'esprit et de cœur que nous avions tant de plaisir à voir assis au milieu de nous à la séance générale de 1856, M. J. Kuhn n'est plus ! M. Scholl a retracé dans le *Jura* la carrière à la fois brillante et modeste de notre collègue, en insistant sur les qualités morales qui le distinguaient et en faisaient un ami sûr, dans la bonne et la mauvaise fortune. Reproduisons aussi les lignes qui lui sont consacrées dans le protocole de la section de Bienne : « La Société déplore la perte qu'elle a faite en la personne d'un membre actif, zélé, et dont les récents travaux ont témoigné qu'un esprit ferme, un cœur sensible, un jugement sain, une mémoire abondante et fraîche, une imagination vive mais réglée sagement par l'expérience, animaient encore un corps affaibli par la maladie qui devait l'enlever inopinément à sa famille et à ses amis. » Vous m'en voudriez, chers collègues, si je bornais là notre *nécrologue* ; notre Société en unissant les esprits unit aussi les cœurs, c'est un de ses résultats les plus réjouissants, et la douleur qu'éprouvent nos amis nous est commune. Vous avez aussi porté avec un de nos membres un deuil profond. Au moment où l'honorable président de la section de Bienne versait des larmes sur la tombe de notre ami, un malheur irréparable le menaçait et peu de temps après il était frappé dans ses plus chères affections. Vous vous rappelez sans doute de notre séance générale de 1856 ; deux dames y assistaient, suivant avec un intérêt soutenu nos travaux, arides parfois : la première était la fille du Dr Pugnet, cette bonne *Elisa* dont le savant parle avec tant d'affection dans ses lettres ; la seconde, encore dans la fleur de la jeunesse, esprit élevé, aimant les sciences, les lettres et les arts, non comme un simple délassement, mais pour les jouissances intimes qu'ils procurent. Mme Scholl passait dans le monde où elle aurait pu briller par sa beauté et par sa grâce, comme s'il lui était étranger, toute à sa famille, à ses chers enfants. Cette âme éthérée n'était pas faite pour une enveloppe terrestre ; elle l'a brisée sans peine pour s'envoler au séjour des pures intelligences, de l'amour éternel ; mais en quittant son

lieu d'exil, elle plongeait dans l'affliction une mère, un époux, des enfants, dont un la rejoignit bientôt dans la céleste patrie. Nous avons eu le bonheur l'an passé de connaître cette exceptionnelle et angélique nature, et c'est pour nous une consolation de pouvoir parler ici de sa candeur et de ses charmes. Qui aurait dit quand nous goûtions l'hospitalité biennoise, que dans peu de mois la mort franchirait un seuil qui ne retentissait que de pas joyeux !

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Histoire.

A M. Quiquerez revient de droit l'honneur de figurer en tête des personnes vouées aux études historiques. L'antiquité et le moyen-âge sont toujours l'objet de ses investigations persévérantes. Il nous a soumis d'abord plusieurs dessins de sa main, représentant des antiquités celtiques et romaines trouvées dans diverses parties du Jura et soigneusement recueillies par lui. Parmi ces dernières on remarque divers objets provenant d'Alle et de Liesberg. — Cette année, lors de la réparation du chemin sur la rive droite de la Byrse, entre Courroux et le Vorbourg, notre collègue, en reconnaissant le zèle des ouvriers, a pu sauver de la destruction plusieurs objets celtiques, d'une ressemblance frappante avec ceux découverts dans les lacs de la Suisse, et regardés comme ayant servi aux Helvètes, antérieurement à l'époque romaine. Sous ce titre : *Statistique des antiquités celtiques du Jura bernois*, M. Quiquerez a publié dans l'*Indicateur d'histoire* (mai 1857) une notice destinée à compléter un travail du même genre, fait par M. Troyon, pour les autres contrées de la Suisse. — L'honorable président de la section de Delémont a encore fait connaître diverses pratiques superstitieuses jadis en usage dans le pays pour guérir hommes et bêtes ; il a présenté de même une *Notice* sur un procès de sorcellerie au XVIe siècle, notice destinée à la *Revue d'Alsace*. — Ce recueil, si intéressant pour notre histoire, a publié cette année (avril

1857) une *Notice* du même auteur *sur les monastères de Lucelle et de Feldbach*, eu égard surtout aux fouilles faites récemment dans les églises de ces abbayes, et aux découvertes qui s'en sont suivies. Lucelle, situé à l'extrême frontière du Jura bernois, servit longtemps de sépulture aux principales familles nobles de la contrée ; les barons d'Asuel notamment, issus des Montfaucon et des Neuchâtel, y avaient une chapelle souterraine où reposaient les dépouilles de ces hauts seigneurs. Quand le 13e noble de ce nom fut allé rejoindre ses ancêtres, la maison s'éteignit. Il en fut de même pour la maison de Ferrette, dont les comtes avaient leur sépulture dans un caveau de l'église de Feldbach. Cet ancien monument offre encore un type remarquable de l'architecture du XIe siècle ; plus que le temps les hommes semblent avoir pris à tâche de mutiler ces précieux débris de l'époque romane.

Ne quittons pas le moyen-âge sans dire un mot d'une publication du plus haut intérêt que nous a adressée la Société d'histoire de Bâle, et qui porte ce titre : *Basel im XIVen Jahrhundert*. L'an 1856 était l'anniversaire séculaire du tremblement de terre, qui couvrit de ruines l'Evêché, et dont souffrit surtout la ville épiscopale ; ce souvenir même fit naître cet ouvrage, tableau piquant de Bâle au XIVe siècle. Les travaux qui le composent sont signés Hagenbach, Fechter, Meyer-Merian, Wackernagel, Schnell et Dr Schmidt de Strasbourg, c'est indiquer leur importance. Ces écrivains font passer successivement sous nos yeux Bâle, son aspect topographique, sa vie morale, matérielle et intellectuelle, la peste et les exécutions sanglantes qui l'accompagnèrent, le tremblement de terre d'après les écrits du temps et les historiens jusqu'à Wurstisen, Nicolas de Bâle et les amis de Dieu, les lois qui régissaient la cité, et enfin la danse des morts. Il est impossible de mieux étudier une époque ; il serait à désirer que des amis de l'histoire travaillassent ainsi en commun pour retracer la vie de nos contrées aux diverses époques. Quel attrait n'offrirait pas entre autres un tableau de nos annales aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

L'histoire est inexorable dans ses jugements ; plus on les écoute, plus on revient de certains préjugés de vieille date. Lisez attentivement nos annales, comparez le présent au passé, et vous serez moins jaloux de ce « bon vieux temps », dont on rabâche la mémoire. Certes notre âge a ses misères, mais elles sont loin d'égaler celles des siècles précédents. M. le pasteur Tièche est arrivé aussi à cette conclusion dans la 2e partie de son *Coup-d'œil historique sur la paroisse de Bévilard*, qui traite des institutions politiques et sociales. Bévilard, sous ce rapport, n'offre rien qui lui soit propre ; son histoire est celle de la Prévôté dont il faisait partie. Notre collègue prend pour point de départ dans son travail, les institutions qui nous régissent, il les juge sous leurs différentes faces, puis poursuit sa revue rétrospective jusqu'au XVe siècle, et au rôle ou coutumier de la Prévôté, rédigé par Henri Châtel, notaire à Morat, et portant la date de 1462, complété deux siècles plus tard (1652) par le prince de Schönau, œuvre étrange et bizarre en 47 articles. Nous ne suivrons pas M. Tièche dans cette revue depuis la constitution de 1846 jusqu'au régime épiscopal, en passant par 1831, l'acte de réunion, les gouvernements d'Andlau, Escher, l'Empire et la République française. Les points de comparaison ne manquent pas en si vaste champ. Notre collègue assaisonne son récit d'anecdotes piquantes, de traits de mœurs ; il imprime à chaque époque son cachet particulier. En parlant des souffrances du Jura sous l'Empire, il nous dira que Waterloo fut pour le pays un jour de délivrance. La *terreur* en 1793 pesa aussi sur nos compatriotes : M. Moreau, député de Paris, dont le nom figurait sur une liste de proscription, fut emprisonné, et ses cheveux blanchirent en une seule nuit. L'Erguel et la Prévôté ne furent pas envahis par les Français de 1792 à 1798 ; durant ce laps de temps, la seconde se donna une constitution sage et passa des jours tranquilles ; le premier, au contraire, singa la République une et indivisible, comme les districts du Jura catholique avant leur incorporation à la France. L'Erguel eut ses arbres de liberté, ses scènes de

tnmulte : un Belrichard de Courtelary fut tué ; Renan, son pasteur en tête, marcha sur St-Imier ; bref, le Mont-terrible n'eut rien à envier au Vallon. Parmi les autres faits, dont plusieurs se rapportent à l'histoire de l'Evêché, que rapporte M. Tièche, nous n'en mentionnerons que quelques-uns. La fontaine d'un village prévôtois ayant eu l'honneur de produire un bandelier, était ornée d'une girouette, distinction singulière, dont on ne cherchera pas l'explication dans la sphère politique de notre âge. Les causes civiles dans la Prévôté étaient jugées soit par le plaid, soit par les officiers du prince, à Delémont ; quant aux causes criminelles, le prince et sa cour jugeaient, et les appels étaient portés à la cour impériale de Wetzlar. Malleray fournissait *un* soldat à la garde du prince à Porrentruy, garde entretenue par les communes. Le plus ancien souverain de la Prévôté fut l'abbé de Moutier et plus tard le prévôt du chapitre, vassal de l'évêque de Bâle, depuis 999, où Rodolphe III de Bourgogne donna ce monastère à Adalbert II. Ce n'est qu'après la réformation, en 1588, que le prévôt Fetterich vendit son fief à Christophe de Blarer pour une rente de 200 livres. — M. le pasteur Tièche a encore présenté un document ayant trait à l'histoire de Bévilard, le carnet des revenus du curé de cette paroisse en 1529. — Une autre communication relative à la Prévôté nous a été faite par M. Grosjean : il a mis sous nos yeux des documents touchant les réquisitions auxquelles fut soumis le canton de Moutier, à la chute de l'Empire et à l'entrée des alliés ; elles s'élevèrent à des sommes très-considérables, ce qui faisait dire au pasteur Himely, voyant que toutes ces charges n'avaient point épuisé la Prévôté, que Dieu avait opéré un miracle en sa faveur, en multipliant outre mesure ses faibles ressources.

Au sein de la Prévôté s'élevait le couvent de Bellelay, asile de la foi et de la science dans l'Evêché au XVIIIe siècle. Plusieurs collègues nous parleront aujourd'hui de cette bonne abbaye, au souvenir vénéré, dans la salle même où les Prémontrés avaient recueilli des trésors intellectuels en partie

perdus pour notre cher Jura. M. Mandelert poursuit sans cesse son œuvre pénible de rechercher les papiers et objets provenant de Bellelay, dispersés dans les communes environnantes. Vous avez sous les yeux sa collection déjà riche et précieuse à bien des égards ; bientôt il vous lira un travail à ce sujet. La section d'Erguel a eu cette année encore un avant-goût de l'intérêt qui s'attache aux pièces recueillies par ses soins empressés. Notre collègue lui a communiqué des fragments d'une lettre écrite le 14 mars 1767 par le P. J. George Voirol, alors profès à Bellelay, à son jeune frère H. Jos. Voirol, précepteur en Allemagne, devenu plus tard religieux sous le nom de P. Grégoire et mort professeur à Porrentruy en 1827. Le P. George Voirol, distingué par sa piété et par sa science, fut envoyé par l'abbé De Luce à Rome, au Collége germanique ; de retour en 1774 avec le diplôme de docteur en théologie et le titre de protonotaire, il était professeur au collége de Bellelay quand une mort prématurée le frappa, le 2 février 1792, à 43 ans. La lettre susmentionnée, écrite dans la jeunesse du P. George, respire la piété la plus vive, les meilleurs sentiments. Le cœur, autant que l'esprit, parle dans ces pages où se réflète le christianisme dans toute sa pureté. Ce sont de *bons conseils* dans toute la force du mot ; langage vraiment fraternel. Nous verrions avec plaisir ces fragments livrés à l'impression et figurer dans le *Rapport de* 1857 ; les jeunes gens les liraient avec profit, les hommes d'un âge mûr avec cette joie intime que donne toute œuvre morale et utile. M. Mandelert a encore donné lecture d'une lettre du pasteur Perregaux de Tavannes à l'abbé de Bellelay pour le prier de faire des réparations urgentes à la cure dudit lieu.

Au XVIIIe siècle se rattache encore une communication de M. le pasteur Thellung ; il nous a lu des extraits de notes manuscrites venant du banneret d'Erlach, gentilhomme de Spiez et Riggisberg en 1733. Elles roulent sur différents sujets, notamment sur les affreuses tortures infligées aux sorciers en 1676, sur l'excommunication de 1677, sur les difficultés

survenues entre des grands-baillis bernois et des ministres du culte allemand. A l'exercice de la justice se rapportent les faits suivants : un fils ayant maltraité son père, fut condamné à mort, après avoir eu préalablement la main tranchée ; le conseil lui fit grâce de cette dernière peine. Une fille du pasteur d'Erlenbach, ayant entretenu des relations criminelles avec son beau-frère, fut dénoncée par son père, condamnée à mort et exécutée en secret. Le père dit qu'à l'exemple d'Abraham, il se résignait à sacrifier son enfant.

C'est bien une étude *biographique* que la *Nécrologie* de M. J. Kuhn, publiée par M. Scholl dans le *Jura*. Il a retracé la carrière de notre collègue depuis sa naissance à Porrentruy jusqu'à sa mort le 12 février 1857, en nous parlant de ses dispositions particulières pour la musique dès son jeune âge, de son séjour au Conservatoire, de ses talents, enfin des services qu'il rendit à Bienne pendant plus d'un quart de siècle qu'il y fut maître de musique. Ce qu'était M. J. Kuhn, comme ami, comme homme de cœur, nous vous l'avons déjà dit tout-à-l'heure.

L'année précédente, M. le pasteur König nous avait entretenus d'un pays sur lequel les regards de l'Europe sont arrêtés en ce moment. Il nous a présenté cette fois la 2me partie de ses *Antiquités de l'Inde*. Les pages relatives à l'histoire et à la religion des Hindous offrent un intérêt plus marqué encore, lorsque nous voyons l'ancien peuple des Bramines relever l'étendard national et, dans un intérêt politique et religieux, oser se mesurer avec ses riches et superbes oppresseurs, menaçant ainsi la puissance britannique au cœur de ses possessions en Asie.

Littérature.

La poésie s'est souvenue de l'accueil bienveillant qui lui a été fait à Bienne, et s'est inspirée de la belle nature du Jura et de la mère-patrie. M. X. Kohler nous a présenté une pièce de longue haleine *sur la Byrse*, qui figurera prochainement dans les *Poésies jurassiennes*. Il nous a lu en outre, des

chants *sur Neuchâtel*, où il a essayé de rendre les sentiments qui étaient dans tous les cœurs suisses en présence de la guerre dont nous menaçait l'étranger, l'*Alperose*, le *Christ mourant*, reflet pâle, il est vrai, d'un chef-d'œuvre d'Holbein, et enfin *Jules Thurmann*, larme filiale versée sur la tombe d'un maître vénéré ; toutes ces pièces ont pris place dans un recueil de vers, en majeure partie nationaux, que votre collègue a publié sous le titre d'*Alperoses*. — M. P. Besson se plait toujours à plier sous la forme poétique les spéculations d'un esprit élevé ; c'est de la poésie dans sa plus haute acception, le lyrisme, que les vers qu'il nous communique parfois, vers dictés par une religion vive et profonde. On n'a pas oublié l'impression produite l'an passé à la lecture de l'*Existence de Dieu*; cette impression s'est renouvelée, quand M. Besson nous a soumis *Les destinées de l'Evangile*, poésie pleine de verve, de coloris, où une foi énergique trouve pour rendre ses accents un langage aussi énergique, cette transparence du style qui en fait un miroir fidèle de la pensée de l'écrivain. — Un autre poète aimé continue dans l'Erguel a moduler des chants pleins de grâce et de douceur : j'ai nommé M. A. Krieg. Les poésies *Désirs*, le *Mont Nébo* ont été accueillies, comme elles le méritaient. Notre collègue est mieux qu'un homme d'esprit, c'est un homme de cœur, son âme tendre et affectueuse passe tout entière dans ses vers, aussi ne peut-on les lire sans émotion et sans une sympathie instinctive pour sa muse si pure, si suave.

C'était aussi parfois un poète charmant que ce bon Pierre Mathieu, qui, sur les traces de Garnier, *embouchait* à quinze ans *la trompette tragique*, recevait de ses compatriotes, pleins d'admiration, le surnom d'Euripide français, puis, quittant les muses pour le barreau, sauf à déserter bientôt le rivage *bartollien*, parvenait à une position honorable comme historiographe des rois Henri IV et Louis XIII. Longtemps des villes rivales se disputèrent le berceau de Mathieu, et si les doutes ne furent plus possibles à cet égard après les recherches de M. C. Weiss, la jeunesse de cet au-

teur n'en restait pas moins entourée de mystère, de même que son origine et celle de sa famille. M. X. Kohler, dans une courte notice intitulée : *Pierre Mathieu, bourgeois de Porrentruy*, a jeté quelque jour sur une question biographique intéressante pour nous et revendique pour sa ville natale l'historien, son combourgeois. Les faits suivants résultent de documents tirés des archives de Porrentruy. Le père de P. Mathieu, portant le même nom que son fils, quitta Pesme en 1567; il vint dans la cité épiscopale exercer le rectorat des écoles jusqu'en avril 1578, et fut reçu bourgeois le 22 octobre 1576 pour 2 l. 18 s. En 1580, Mathieu étant retourné en Franche-Comté, ouvrit une école à Vercel, où il résida jusqu'en 1583 ; à cette date, il reprit ses anciennes fonctions et les continua jusqu'en août 1593. Il a écrit des comédies en latin, des *moralités* en français, joués devant le magistrat de Porrentruy. Il résulte de là que P. Mathieu l'historiographe, bourgeois de cette dernière ville, s'il n'y est pas né, y passa la plus grande partie de sa jeunesse, de mars 1567 à juillet 1580, qu'il y fit, sous son père presque toutes ses études, qu'il dut y composer sa première et sa meilleure tragédie, *Clytemnestre, écrite sur le tiers lustre de son âge*, enfin que son père et non lui fut principal du collége de Vercel de 1580 à juillet 1583. Cette *Notice* a paru dans la *Revue Suisse*; dans l'*Investigateur* de Paris ; elle résume les données d'un travail assez étendu, intéressant pour l'histoire de notre théâtre, que M. Kohler écrira prochainement et qui est destiné aux *Actes* de l'Académie de Besançon.

Les récits de voyage seront représentés par M. Krieg. Notre collègue, l'automne dernier, a visité l'Italie, en poète plus encore qu'en amateur ; il en a parcouru les principales villes, de Milan et Gênes jusqu'à Rome et Naples ; c'est dans cette dernière capitale qu'il nous a conviés à l'accompagner, nous faisant part de ses impressions, de ses souvenirs. Le golfe, Sorente, Ischia, pour un disciple de Lamartine que de choses dans ces mots si doux, quelles heures d'intime rêverie ils

lui ont procurées ! Mais laissons la mer, ses rivages, ses îles, Naples et le Vésuve, et arrivons à Pompéï, la cité momie du siècle d'Auguste, qui a inspiré à Bulwer un de ses meilleurs romans, et dont M. E. Breton nous a décrit les splendeurs posthumes avec tant de soin, en historien et en artiste. M. Krieg nous a fourni les détails les plus circonstanciés sur l'état et les richesses de l'antique cité romaine, qui comptait lors de sa destruction 40 mille habitants et possédait un amphithéâtre pouvant contenir 20 mille spectateurs. Il nous promène dans ces vingt rues, bordées de trottoirs, portant encore leurs anciens noms (rues des tombeaux, de la justice, de Minerve, etc); avec lui nous entrons dans la rue de l'abondance et nous visitons une des 112 maisons qui la composent; fontaines, mosaïque, temples, prison, boutiques, forum, académie, rien n'échappe à nos regards. Voici le temple du Panthéon, avec son autel en marbre et les statues des douze dieux de l'Olympe; voilà le temple d'Isis, avec ses trois portiques et ses cent colonnes doriques; l'amphithéâtre nous présente ses 30 rangées de sièges et ses 97 entrées; l'historien Salluste habitait cette maison-ci; Albinus tenait auberge dans celle-là; le tribunal tenait ses séances dans cete salle où se lit l'inscription « *quod pretium legi.* » Nous arrêterons là notre excursion à Pompéï, ne pouvant suivre M. Krieg plus longtemps; remercions-le de sa communication attachante et prions-le de nous parler souvent encore de cette belle Italie, dont il décrit les merveilles *con amore*, avec une sobriété de goût, une fraîcheur d'impression, qui manquent à la plupart des touristes.

Philosophie et Education.

La *philosophie*, nous l'avons dit mainte fois, ne serait guère représentée parmi nous, sans la section d'Erguel. C'est encore et surtout le cas cette année. Nous n'avons pas cependant à nous plaindre de cette prédilection exceptionnelle, puisqu'elle nous vaut des études solides et consciencieuses. M. Gobat avait écrit déjà l'*Histoire de l'âme*, il a fait un pen-

dant à ce travail dans les pages intitulées : *Influences du corps sur l'âme.* Chaque année, lorsque nous avons à rendre compte de travaux philosophiques, nous adressons nos excuses à leurs auteurs, et déclinons notre compétence. Ce n'est donc qu'après toute réserve que nous abordons une analyse ardue pour un sujet qui ne la comporte point. M. Gobat en commençant, présente un tableau des tempéraments par lui envisagés comme des variétés de la constitution physique, tout en reconnaissant en eux un mélange du matériel et du spirituel. Il recherche l'origine de la distinction des quatre tempéraments, laquelle remonte à une haute antiquité ; nous la trouvons dans l'école d'Hippocrate ; Gallien en perfectionne la théorie ; Aristote se rapproche des modernes et reconnaît déjà comme eux dans les tempéraments un caractère essentiellement physique, puisqu'il range dans les mélancoliques des hommes éminents en politique, dans les arts, les sciences et les lettres, tels que Platon, Socrate, Hercule ; notre collègue regarde cette théorie comme fondée dans la nature, seulement on ne doit pas être absolu dans la classification des sujets. Il décrit ensuite avec leurs traits distinctifs les tempéraments sanguin, colérique, phlegmatique et mélancolique, observe la rareté de leur manifestation pure et sans mélange chez les individus, et fait la remarque que Haller avait cru reconnaître un cinquième tempérament chez les hommes aux formes carrées, massives, inaccessibles en quelque sorte aux sentiments délicats. M. Gobat déduit de ces faits quelques conséquences pratiques : « 1° ce qui paraît vertu n'est quelquefois que le résultat sans mérite du tempérament et non le fruit d'une volonté qui surmonte un naturel rétif ; 2° souvent l'homme ne peut être corrigé de certains défauts que par un changement physique ; 3° il est absurde, presque criminel de lancer dans une carrière un enfant auquel son tempérament présentera toujours de graves obstacles ; 4° il est absurde enfin d'astreindre au service militaire tout citoyen, quel que soit son dégoût naturel pour le métier des armes. » La lecture de ce travail bien pensé a

donné lieu, en section d'Erguel, à quelques observations confirmatives ou modificatives de la part des sociétaires. — M. P. Besson aborde aussi avec bonheur le domaine philosophique ; il nous en a déjà donné des preuves et de récents travaux témoignent du bien fondé de ses appréciations. Chacun connaît l'ouvrage important publié par Jules Simon sur *le devoir*, publication de haute portée et qui marque dans la science ; cette circonstance même ajoutait quelque chose de piquant à l'étude que nous a présentée notre collègue, sous ce titre : *Le droit et le devoir*. En ces deux mots se résume toute la morale ; dans leur accomplissement réside le bonheur du genre humain. M. Besson établit le caractère de tous deux, il les compare, il montre la part inégale qui leur est faite ici-bas. Notre siècle est le siècle du *droit* par excellence, mais est-il celui du *devoir* ? Le *droit* est connu sous toutes ses formes, il règne en souverain ; le *devoir* n'est qu'au second plan, il n'apparaît que terne et voilé. On s'écriera : « *mon droit avant tout* » ; on ne dira pas de même : « *mon devoir avant tout.* » Et cependant de ces deux frères, le méconnu devrait avoir la priorité. Le droit, c'est l'homme ; le devoir, c'est Dieu ; le premier représente la justice, le second l'amour. On peut abdiquer un droit, on ne peut renoncer à un devoir, qui a pour norme la conscience ; le devoir est donc le droit absolu de Dieu, qu'il n'appartient pas à la créature de prétériter. Le *devoir* est donc au-dessus du *droit*. M. Besson termine son travail fort de logique, au tissu serré, qui repousse l'analyse, en émettant le désir de voir un jour la société revenir au *devoir* et assurer ainsi le bonheur de l'humanité. — Une autre communication de notre collègue a été entendue avec le même intérêt, cela devait être, car elle abonde en aperçus lumineux et l'élégance de la forme égalait l'excellence du fond. Nous voulons parler de la 2e partie des *Fantaisies métaphysiques*, où par des similitudes heureuses, M. Besson démontre la vérité des deux termes de cette antithèse inexplicable, la liberté divine et la liberté humaine.

Nous placerons à la suite des études philosophiques un travail qui touche à la science et à la théologie, mais se rapporte plus essentiellement à cette dernière. Pendant longues années la *géologie* fut l'objet de nombreuses attaques ; on considérait cette science comme hostile à la religion révélée et en contradiction flagrante avec le récit de la Genèse. M. H. de Bonald, il y a vingt ans, a broché sur ce thème un curieux volume, *Moïse et les géologues*. D'autre part certains savants faisaient assez bon marché de la Bible et regardaient le premier chapitre de cet ouvrage comme une fiction. Le temps a fait justice de ces exagérations, et ce débat n'est soulevé que rarement de nos jours. M. Grosjean, dans un travail intitulé : *Accord de la géologie avec la Genèse*, aborde cette thèse, qu'il a qualité de soutenir, comme géologue et comme théologien. Il concède que le 1er chapitre de la Genèse ne peut guère être interprêté dans un sens littéral rigoureux, il faut considérer l'ensemble et s'arrêter aux points capitaux en harmonie avec l'état actuel de la science. Ainsi il est question d'abord de la création primitive, de cette masse cristalline ou granitique, noyau de notre globe; la terre dépourvue d'êtres organisés, était *vide*, le noyau terrestre ne renferme pas de fossiles; la terre était sans *forme*, celle-ci est postérieure, elle résulte des terrains secondaires et tertiaires superposés, des dislocations et soulèvements ; les eaux couvraient le globe, ce que le géologue admet à plusieurs reprises, en tout ou en partie ; les *jours* de Moïse correspondent à des époques dont on ne peut fixer la durée et pendant lesquelles le noyau granitique se couvrit des différentes couches qui l'environnent. Les observations des géologues concordent aussi avec les formations génésiaques et l'ordre d'apparition de chaque classe d'êtres organisés. Dans les couches inférieures se trouvent les plantes, et successivement dans les subséquentes les poissons fossiles, quelques fragments d'oiseaux, les reptiles et êtres marins qui pullulèrent à la formation de l'oxfordien, puis les animaux terrestres. M. Grosjean conclut que Moïse, n'ayant pu être versé

dans la géologie, science toute récente, a dû être éclairé d'une lumière surnaturelle pour pouvoir établir des faits qui s'harmonisent si bien avec les découvertes de la science.

Les travaux ayant trait à l'*éducation*, sont aussi moins nombreux que les années précédentes. Cependant ce sujet a dû être abordé par bien des sociétaires par suite de la réorganisation des colléges du Jura ; ce fut surtout le cas à Neuveville, où les efforts de nos collègues ont été couronnés de succès, car la première, dans la partie française du canton, cette ville possède un établissement mis en rapport avec la nouvelle loi scolaire.— Notre collègue, M. Paroz, se distingue toujours par son zèle, son dévouement à l'instruction de la jeunesse. A côté de l'*Educateur* il publie toujours des écrits utiles et moraux, propres à enrichir la bibliothèque du jeune âge. La biographie de *Pestalozzi*, qu'il nous a offerte, est destinée à populariser davantage la mémoire du grand pédagogue, dont la vie souvent orageuse fut un sacrifice continuel à l'enfance, qu'il chérissait comme un bon père de famille. Le petit volume de M. Paroz est une bonne œuvre, nous l'en remercions au nom de la Société. — M. Andrea a présenté à la Société, en exprimant le désir de la voir traduite en français, une brochure pleine d'excellentes choses, *sur la vie de famille (Ueber das Familienleben)* par Thiersche. Une discussion à la fois intéressante et instructive a suivi cette communication à la section de Bienne. — M. Pallain a présenté à la section d'Erguel puis au bureau central, pour avoir leur opinion, la première partie manuscrite de la *Cosmographie* de M. Rais, dont il se prépare une seconde édition. Notre jeune et laborieux collègue désirait profiter des conseils d'hommes compétents et savoir les améliorations dont son ouvrage est susceptible. M. Gobat, chargé par la section d'Erguel de présenter un *Rapport* sur cet ouvrage, rendit justice au soin et aux efforts dignes d'éloges de M. Rais, cependant la *Cosmographie* ne peut être comparée aux livres de Rougemont, Guinand, et sa facture ne le rend guère propre qu'aux écoles de l'Empire d'Autriche. Une commission

fut chargée à Porrentruy d'examiner le manuscrit de notre collègue. M. Dupasquier soumit un *Rapport* étendu, dont les conclusions furent adoptées par la Société. Le rapporteur a rempli sa tâche en conscience, faisant une part égale à l'éloge et à la critique; nous allons résumer ces remarques auxquelles nous nous associons pleinement. D'abord tout livre élémentaire doit accuser par lui-même à quelles écoles il est destiné, or le manuscrit est trop développé pour des écoles primaires et pas assez relevé pour des écoles secondaires; il n'est pas cosmopolite, pouvant convenir par sa contexture à toutes les écoles, mais les développements accordés à la géographie physique de l'Allemagne, semblent le destiner exclusivement aux écoles de ce pays. Un livre élémentaire doit laisser quelque chose pour le maître qui complète et relie les indications substantielles de l'auteur, la *Cosmographie* renferme des détails trop longs, trop minutieux, difficiles à retenir pour l'élève; cette remarque qui s'applique notamment à la nomenclature étendue des fleuves et de leurs affluents, nous conduit à désirer une réduction semblable quant aux montagnes, à mieux caractériser par systèmes en indiquant comment les ramifications se rattachent à la chaîne principale; l'étude des montagnes aussi devrait précéder celle des fleuves. La disposition des matières est parfois peu heureuse, témoin les divisions des chapitres relatifs à la distribution des terres et océans; Guinand accorde 70 pages à la structure continentale, M. Rais près d'un volume, sans offrir les tableaux animés du premier. M. Rais aurait dû mettre en tête de la matière les définitions relatives à la configuration des terres et des mers; des figures explicatives aussi avaient leur place marquée à la suite du système solaire; des tableaux auraient remplacé avantageusement les longs développements sur les mouvements et le diamètre de chaque planète. Ces améliorations signalées, M. Dupasquier se plaît à reconnaître en M. Rais, un auteur consciencieux, érudit, zélé. Son manuscrit renferme une foule de notions variées, instructives. Le désir d'être utile se

révèle à chaque page. Les données relatives aux trois règnes sont attrayantes, et en grand nombre neuves dans une géographie élémentaire. Il y a là les éléments d'un bon livre, et en restreignant son manuel, en lui donnant une forme plus scolaire, M. Rais, qui a du reste les qualités et les connaissances nécessaires à un auteur, arrivera à faire un ouvrage de mérite, qui pourra prendre place à côté de la géographie de Guinand et de celle élaborée par les professeurs vaudois pour l'école cantonale de Lausanne.

Sciences physiques et naturelles.

La *géologie*, cette science éminemment jurassienne, a par la mort de M. Thurman perdu son représentant le plus illustre dans le Jura; remercions quelques disciples qui gardent encore fidèlement les traditions du maître et continuent à explorer nos terrains. M. Quiquerez, MM. Greppin, Bonanomi et Pidancet sont toujours à l'œuvre; ce dernier vous communiquera aujourd'hui un travail plein d'intérêt. M. Thurmann, vous le savez, a laissé des manuscrits de haute valeur. Un ouvrage capital, l'*Essai sur l'orographie jurassique*, se publie actuellement dans les *Mémoires* de l'Institut national genevois. La 1re partie est à la veille d'être achevée; vingt feuilles sont déjà imprimées. M. X. Kohler, de concert avec M. Vogt, surveille l'impression. M. X. Kohler a lu, à la séance générale de la Société de Montbéliard, un chapitre de l'*Essai*, consacré à l'histoire de l'orographie dans le Jura.

Quelques communications ont trait à la *météorologie*. M. X. Kohler nous a rendu compte d'un Mémoire publié par notre correspondant, M. Contejean, publié dans l'*Annuaire de la Société météorologique de France*, intitulé : *Du climat de Montbéliard au XVIIe siècle*. Le climat de France a-t-il changé depuis un siècle et plus? telle est la question que l'on s'est adressée souvent et à laquelle MM. Schow, Martins, de Gasparin, de Candolle ont répondu négativement. Ils ont néanmoins des contradicteurs. M. Contejean partage l'opinion de ces savants, et pour la confirmer, il a compulsé des

documents remontant à 250 ans, où est relatée la température de Montbéliard. Après avoir donné des extraits des chroniques de Bois-de-chêne, Perdrix, des Maingni, les remarques de Rigoulot et une note de Jean Zurcher, discuté les objections que peut soulever sa thèse, il arrive à conclure que depuis le commencement du XVIe siècle, le climat de Montbéliard n'a pas changé d'une manière appréciable. — M. Greppin nous a soumis des *Notes* météorologiques, recueillies de 1704 à 1712, par Elise Cortat de Châtillon. De l'analyse de ces notes, il résulte qu'à cette époque les hivers et les printemps étaient aussi rigoureux que maintenant, et qu'on attribuerait bien à tort au déboisement des montagnes la rigueur des hivers et les intempéries des printemps. — M. Bodenheimer, en nous présentant une *Analyse* du *Bulletin* (n° 37) de la Société vaudoise des sciences naturelles (1855), a appelé notre attention sur un mémoire de M. C. Dufour, intitulé : *Résumé des observations météorologiques faites à Rossinières par M. Henchez de* 1799 *à* 1850. On y trouve consignées soigneusement les hauteurs du baromètre et du thermomètre, la direction des vents et l'état du ciel, puis quelques observations sur les phénomènes périodiques, tels que l'état des récoltes, la floraison de certains végétaux, l'apparition de certains oiseaux. « Sous la date du 24 août 1802, M. Henchez écrit que tout le pays d'En-haut vaudois, la Gruyère et une partie de l'Oberland bernois, furent couverts par une espèce de brouillard d'une nature particulière (brouillard sec) et que l'on attribue spécialement à l'incendie d'une grande forêt située près de Sierre en Valais, forêt qui fut consumée dans la nuit du 22 au 23 août. » M. Bodenheimer a insisté sur l'importance des observations de ce genre ; si un grand nombre de personnes les faisaient et les étendaient encore à plus de phénomènes, on pourrait en tirer dans un certain nombre d'années des conclusions intéressantes et fort utiles. MM. les curés et pasteurs seraient surtout par leur instruction et l'uniformité de leurs occupations, à même de faire ces observations météorologiques.

M. Bodenheimer nous a encore signalé un travail du *Bulletin vaudois*, la *Notice sur le dessèchement du lac de Harlem*, par M. Nicati. A force de persévérance et de peines on est parvenu à rendre à l'agriculture un espace considérable, car ce lac avait 5 lieues de long sur 8 de large, était navigable et très-poissonneux et menaçait même les villes de Leyde et d'Amsterdam. Les travaux furent commencés en 1839 et achevés en 1852. Voici comment on procéda : le lac fut entouré d'un canal de dix lieues de longueur et élevé au-dessus du lac. Trois machines à vapeur pompèrent les eaux du lac dans le canal, et à la marée basse celles-ci se déversèrent dans la mer par des écluses en trois endroits différents. Une de ces machines de la force de 350 chevaux met en mouvemouvement 11 pompes donnant ensemble 63 tonnes d'eau à chaque coup de piston. Elle a coûté avec ses accessoires 750 mille francs et le coût annuel de son travail est estimé à 90 mille francs. Ces énormes appareils fonctionnèrent sans interruption jusqu'en 1852. Le dessèchement a duré 39 mois ; les trois machines ont sorti 924,266,112 mètres cubes d'eau, consumé 25,789,920 kil. de houille et rendu à la culture 18,000 hectares, dont 16,822 ont été vendus 8 millions de florins. Les dépenses faites s'élèvent à 9 millions fl. Le résultat obtenu en Hollande doit être un stimulant en Suisse, et engager à s'occuper activement du dessèchement des marais du Seeland, si important pour l'*agriculture*.

Cette dernière branche n'a pas été cette année l'objet d'études spéciales, Un seul fait est à constater : M. d'Erlach, président de la Société d'utilité puhlique de Berne, adressa à la Société et à quelques sections les statuts pour la formation d'une *Société de drainage* en Suisse. La section de Delémont chargea M. Greppin de présenter uu *Rapport* sur cet objet. Notre collègue ne jugea point ces statuts applicables au Jura ; il conviendrait, selon lui, que le gouvernement prit l'initiative en pareille matière et soumit un projet à l'assemblée législative.

Les *mathématiques* continuent d'être représentées par

M. Durand. Il nous a soumis les six premières feuilles de la 2e édition du 2e *Cahier* d'arithmétique. Ces six feuilles comprennent le système métrique et sa comparaison avec le système fédéral des poids et mesures, la théorie des proportions et son application à la *règle de trois*, ainsi que les problèmes d'arithmétique usuelle qui s'y rapportent. Toute la partie de l'arithmétique commerciale qui se trouvait mêlée à ces exercices dans la 1re édition en a été séparée dans celle-ci. Elle sera l'objet des dernières feuilles, et en recevant les compléments nécessaires elle formera un tout à part. Ce changement a été nécessité par les exigences du nouveau programme d'enseignement qui fait de l'arithmétique commerciale l'objet d'un cours spécial destiné aux élèves de la 3e année de la section réale.

Nous devons à M. le professeur Valentin plusieurs de ses récents travaux, notamment un *Rapport* sur un sujet de *médecine*, qui nous permet de faire figurer cette branche dans le *Coup-d'œil* de 1857; il est intitulé : *Bericht über die Leistungen in der Physiologie*. M. Schwartzlin, étudiant en médecine, a bien voulu nous transmettre un résumé de ce travail, que M. Bodenheimer s'est chargé de nous faire connaître plus au long. — M. Bodenheimer, dans une *Analyse d'un Bulletin de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel* (1855) a appelé notre attention sur un mémoire qui est à la fois du domaine de l'*histoire naturelle* et de la *médecine*. Il est de M. Coulon père et porte ce titre : *Sur la nature et l'effet du venin du serpent à sonnettes*; en voici la substance : Les expériences du Dr Burnett, à Boston, prouvent que le venin de ce serpent rend le sang aussi fluide que de l'eau, l'action est instantanée. L'action de ce violent poison paraît être celle d'un *sédatif* puissant qui agit par l'intermédiaire du sang sur les centres nerveux. Les antidotes les plus puissants sont les stimulants les plus actifs, tels que l'alcool. Un fait très-remarquable, c'est que de grandes quantités d'alcool n'enivrent pas l'homme qui est sous l'influence délétère du venin. Un homme mordu but deux pintes d'eau-de-vie en trois heures sans éprouver le moindre signe d'ivresse; les symptômes de

l'empoisonnement se dissipèrent promptement. Une demoiselle mordue au doigt fit usage du même antidote et les résultats furent identiques. Un jeune médecin américain fit des expériences sur lui-même, mais en sens inverse, il s'enivra d'abord avec de l'eau-de-vie, et prit ensuite du venin : l'effet de ce dernier fut de faire passer rapidement l'ivresse. Dans une seconde expérieuce, il prit du poison en plus grande quantité, mais l'action en fut tellement grande qu'il fallut aussitôt recourir à de nouveaux stimulants. Le venin de la vipère est de la même nature que celui du serpent à sonnettes ; il faut employer le même remède pour le combattre.

Intérêt public.

La question des *chemins de fer* a été abordée dans plusieurs séances par la section de Neuveville. On s'y est occupé activement du projet de tronçon de Neuchâtel à Bienne par le littoral ; ce projet fut accueilli favorablement ; une commission de trois membres fut nommée pour faire rapport à la section sur les suites qu'il peut avoir et les phases par lesquelles il doit passser. — M. X. Stockmar nous présentera aujourd'hui un mémoire sur nos chemins de fer jurassiens.

La question des *mines* est toujours traitée dans la section de Delémont. En décembre 1856, la Direction des finances publia un *Rapport* de M. Quiquerez, *sur la question de révision de la loi sur les mines*, à propos d'une motion en ce sens adressée au gouvernement. — Notre collègue nous a présenté encore divers travaux sur la matière. Ce sont d'abord des plans géométriques et documents officiels relatifs à *l'exploitation des mines* dans le Jura. Il a démontré en vue de ces pièces irrécusables que toutes les nouvelles découvertes de minerai n'ont qu'une importance toute relative et moins grande qu'on ne pourrait le croire, lorsqu'on les compare à l'étendue et aux produits des rayons déjà exploités, et eu égard à l'accroissement progressif de la consommation. Il fait voir que les fouilles nombreuses et dispendieuses opérées dans la plaine de Bellevie, entre Courroux et Vicques, ont été à peu près sans

succès, malgré qu'on y ait sacrifié plus de 40 mille francs. Il annonce que la société vaudoise, qui depuis quatre ans, parlait tant de la richesse minérale du Jura, a fini par reconnaître elle-même son erreur, et à l'appui de cet énoncé, il montre une copie d'adresse au gouvernement, où cette société avoue franchement qu'elle a été déçue dans son attente, et dans ses travaux de la plaine et d'ailleurs, malgré de nombreuses recherches et des dépenses considérables. M. Quiquerez a fourni encore des renseignemeuts précis et détaillés sur l'*indemnité* allouée aux possesseurs du sol métallifère; il démontre que dans un rayon, entre autres, appartenant en partie à un de nos collègues, l'indemnité s'est élevée de 580 à 6,120 fr. par journal, selon le plus ou moins de mine qu'il y avait sous ce terrain. — Le président de la section de Delémont a présenté en outre un *Tableau général des mines exploitées depuis dix ans*, indiquant les fonderies qui les ont employées, le produit brut de ces mines, dans quelles communes ce produit s'est distribué, quel droit on a payé à l'Etat, sur quelle surface ce minerai a été extrait et quelle est l'indemnité que les propriétaires du sol ont eu droit de percevoir d'après la loi. — Cette communication a été suivie de quelques observations de MM. Feune et Greppin, relativement au peu de mine qu'il y a dans certains travaux de la plaine, fait qui leur paraît peu probable. M. Quiquerez a répondu à cette objection que les données fournies par lui en ce jour, comme toutes celles qu'il a déjà publiées, sont puisées dans des documents officiels, où elles peuvent être contrôlées par toutes les personnes qui le désirent.

A la question des mines se lie étroitement celle des bois, dont la consommation augmente chaque jour et dont le prix dans notre pays, plus élevé qu'il n'a jamais été, ne tend en conséquence pas à diminuer. M. Quiquerez nous a soumis des *Observations* judicieuses *sur le produit des forêts*. Après avoir établi que la consommation suit toujours une marche ascendante, il examine quel est le rapport des forêts tant dans notre contrée que chez nos voisins. Dans le grand-duché de Bade,

riche en bois et parfaitement administré sous ce rapport, la croissance annuelle est de $\frac{2}{3}$ par pose ; à Neuchâtel elle n'arrive qu'à $\frac{1}{2}$ toise ; M. Marchand n'assigne au canton de Berne que $\frac{3}{4}$ de toise par arpent suisse. Des observations faites par M. Quiquerez sur deux forêts situées à la même exposition N., mais avec un sous-sol un peu différent, lui ont donné, à diverses reprises, pour la première $\frac{1}{3}$ de toise et $\frac{1}{2}$ par journal, pour la seconde $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ de toise. Le bois estimé à des époques différentes donne en moyenne 14 fr. 13 c. par journal, et tous frais déduits 11 fr. 68 c. Or, à produit moyen, et au taux actuel du bois à 20 fr., on obtient un rapport net de 12 fr. pour un journal de terrain valant 100 fr. au plus. M. Quiquerez compare le produit des espèces de culture, et cette comparaison donne l'avantage au sol forestier ; puis, tout en recommandant aux communes de soigner leurs forêts et de charger de leur aménagement des forestiers actifs et capables, il arrive à cette conclusion : « Il y a dans le Jura bernois 91,255 arpents suisses de forêts produisant à $\frac{3}{4}$ de toise par an 60,711 toises de bois. Si cette surface était mieux cultivée et aménagée, il est certain qu'elle produirait davantage. On évalue cet accroissement possible de bois à $\frac{1}{4}$ de toise par journal, mais ne serait-il que de $\frac{1}{3}$ on aurait encore chaque année 11,406 toises de plus qu'actuellement. En évaluant ce bois seulement à 10 fr., ce serait 114,060 fr. de produit annuel de plus et pour la même surface de terrain. »

Beaux-arts.

L'artiste, dont nous déplorons la perte, M. Kuhn, ne s'en était pas tenu à l'avant-goût qu'il nous avait donné l'an passé de ses profondes études musicales ; à la dernière séance de la section de Bienne, à laquelle il assista, il lut un *Dialogue* plein d'intérêt *entre un musicien et un amateur sur la musique ancienne et la nouvelle.* Ce morceau vous sera présenté aujourd'hui et prendra place dans le *Rapport* de 1857.— La *musique* fut encore, en section d'Erguel, l'objet d'une communication étendue et bien pensée de la part de M. le ministre Courvoisier.

C'est la lecture de l'ouvrage du prof. Thibaut : *Ueber Reinheit der Tonkunst*, qui l'a amené à traiter ce sujet. Le savant allemand, comprenant la mission de cet art sublime, a ramené le goût et l'intelligence de la musique classique et religieuse en Allemagne, pays musical par excellence, en opposition au nôtre où l'on est plus causeur que musicien et où il est de bon ton de cultiver la musique en société, mais comme cet enseignement n'est pas dans les mœurs, qu'il manque de base solide et est livré d'une part à un froid mécanisme, de l'autre à l'absence de sérieux dans le choix des morceaux, il ne porte pas les fruits désirables. M. Courvoisier, passant à des considérations sur l'art musical, cite G. Sand et Töppfer et envisage cet art comme élevant l'âme, parlant au cœur et à l'esprit. La musique est le premier en puissance des arts d'imitation, encore cette imitation n'y est-elle presque pour rien et l'expression tout. L'auteur passe à l'histoire de la musique moderne, examine ensuite les divers styles, qu'il classe sous trois chefs : style d'église, couronne de l'édifice musical; style des oratorios, expression moins sévère et moins grande, en dehors du culte ; style des opéras, expression poétique de tout ce qui rentre dans le domaine des sens et de la passion. Nous ne suivrons pas l'auteur dans son exposé des transformations successives du style religieux et des autres styles, nous nous bornons à consigner les conseils qui terminent son travail riche et complet. M. Courvoisier engage les jeunes personnes qui étudient la musique à s'appliquer au genre sérieux et profond des grands maîtres ; cette étude coûte des peines, il est vrai, mais elle ménage des jouissances durables, en épurant le goût, en élevant l'intelligence et en formant le cœur.

C'est ici le lieu de dire un mot de la part qu'a prise le Jura à l'Exposition suisse. Le buste de *Jules Thurmann*, par Christen, ce monument élevé, sous nos auspices, au savant jurassien qui fonda notre Société, figure avec honneur dans la salle du palais fédéral, à côté d'*aquarelles* remarquables de M. Juillerat, et de tableaux à l'huile, non moins appréciés,

de notre honorable collègue, M. Aurèle Robert, tout près encore d'une statuette en ivoire, d'un beau travail, de *Jules Thurmann*, par M. Schmidt, de Porrentruy. Cet artiste a encore exposé au palais de l'industrie, un *cadre* pour glace, avec bouquets de fleurs, parfaits de naturel et de délicatesse, se détachant au mieux sur la rame, puis une pendule en albâtre, très-bien travaillée, dont le sujet représente *la Vierge au palmier*. — Au palais de l'industrie encore on s'arrête avec plaisir devant maints objets provenant de notre Jura. Citons d'abord l'exposition des *produits des forges de Bellefontaine*, qui témoigne du rare talent de leur directeur, M. Stockmar, produits disposés avec un goût parfait par M. Bonanomi. Ici la science et l'industrie se donnent la main, et l'on fait son profit de l'examen de ces richesses. En effet on voit là se succéder d'abord les matières premières : des charbons de plus de vingt essences de bois, des suites du terrain sidérolitique, par M. Bonanomi, depuis la surface des puits jusqu'à la mine et aux roches soujacentes et avec les minéraux qui les accompagnent ; des coupes de terrains, des plans de minières, une carte des gisements sidérolitiques, où l'on reconnait la main de MM. Bonanomi et Quiquerez ; puis des fontes brutes dans leurs divers états, avec les laitiers produits dans leur fabrication, des fontes moulées dans toutes les variétés de formes et d'usage ; des fers fabriqués à tous les degrés, depuis un arbre de roue de six quintaux jusqu'à des vis-à-bois et des aiguilles à tricoter en acier ; des produits chimiques obtenus des matières sans valeur, de vapeurs et de gaz, qui se perdaient, etc.; objets multiples qui font honneur à la fabrication jurassienne. — L'ébénisterie compte toujours à la tête de ses exposants, notre collègue, M. J.-B. Carraz. On s'arrête volontiers pour admirer devant ses meubles d'un travail et d'un goût exquis : un buffet en chêne avec panneaux sculptés, représentant des sujets de chasse, de pêche, ces sculptures mates ressortent au mieux sur le poli du meuble ; une armoire à glace, en acajou ; un canapé, en palissandre, pieds et dossier délicatement sculptés avec légères incrusta-

tions en bois de rose, d'un charmant effet ; enfin un bel ouvrage en marqueterie, un petit secrétaire, de forme irréprochable, aux dessins bien réussis, aux couleurs si vives, si naturelles, se détachant avec tant d'éclat, qu'on croirait reconnaître le pinceau d'un maître. — M. Gnos, de Porrentruy, est un artiste en reliure. Les ouvrages sortis de ses ateliers réunissent le solide à l'élégance. Quelques volumes en maroquin, dorés sur tranche, offrent les qualités des modèles du genre : goût épuré dans les dorures prodiguées avec une sobriété qui n'exclut pas la richesse, bon choix des filets et des nervures artistement disposés, rare élégance sous tous les rapports. Ses grands registres se recommandent aussi ; c'est beau, bien fait, mais en même temps fort et solide. — M. V. Michel, imprimeur à Porrentruy, expose un *Tableau spécimen* irréprochable comme composition et exécution. Au centre de ce tableau est la Croix fédérale, et autour d'elle, se perdant dans ses rayons, sont disposées 22 pages, surmontées des armoiries des cantons, donnant en caractères microscopiques, et cependant d'une grande netteté, toute la Constitution fédérale. M. Michel a complété l'exposition du produit de ses presses, par quelques beaux ouvrages typographiques, le *Vesperale Romanum*, les *Monuments de l'histoire de l'Evêché*, etc. et le tirage à part, en volume in-64, de la *Constitution fédérale* formant le fond de son tableau. — Mentionnons encore la belle *Carte géologique du Jura*, mise au niveau des découvertes récentes après celle de Thurmann, par M. Greppin ; l'exposition si remarquable de la verrerie de Moutiers, par M. Chatelain ; les nombreux produits de l'horlogerie, venus de tous nos districts. (*) — N'était-ce pas pour nous un devoir de vous parler de toutes ces splendeurs, de toutes ces richesses, de provenance jurassienne, à propos des *Beaux-arts* et pouvais-je mieux terminer ce rapport qu'en vous disant un mot sur le Jura à l'Exposition fédérale.

(*) Dans les récompenses décernées pour les produits de l'exposition suisse, on sait quelle part magnifique est échue à notre pays. Rappelons seulement que des médailles d'or ont été décernées à MM. Paravicini, Carraz, Chatelain, et une médaille d'argent à M. Gnos.

Résolutions émanées de la Société. — Dons. — Relations scientifiques.

Nous avons à rendre compte de quelques décisions prises antérieurement par la Société.

Le monument à ériger à M. Thurmann est sur le point de recevoir son exécution ; déjà le buste est achevé, il est dû au ciseau de M. Christen et figure à l'Exposition fédérale des beaux-arts. Il ne reste qu'à faire le piédestal et les bustes en terre cuite pour les sections et sociétés-sœurs. Dans quelques mois l'œuvre sera accomplie ; notre réunion générale à Porrentruy aura lieu en face de ce souvenir vivant de notre fondateur.

Le monument Morel, qui nous intéressait aussi particulièrement, est de même à la veille d'être érigé dans le vallon de St-Imier.

La section de Delémont s'est occupée d'organiser son Musée, et malgré le peu de ressources dont on dispose, elle est parvenue, grâce aux soins persévérants du conservateur du Musée, M. Greppin, à ouvrir la salle de minéralogie.

La Société a reçu quelques ouvrages de MM. Valentin, Quiquerez, Bovet, d'Aussy de St-Jean d'Angely, Paroz, Xavier Kohler ; tous, sauf ce dernier, nous ont offert des livres dont ils sont les auteurs.

Les relations de la Société se sont accrues en 1857, non seulement en Suisse, mais à l'étranger. Outre les Sociétés avec lesquelles nous échangeons nos publications, nous avons noué des relations avec la *Société d'histoire et d'archéologie de Genève* et la *Société des sciences naturelles des Grisons*. A cette initiative prise par des sociétés suisses plus importantes que la nôtre par la valeur de leurs publications et un nom acquis à la science, il faut joindre le *Musée germanique* de Nuremberg, qui dernièrement avec ses *Rapports*, nous a adressé une lettre des plus bienveillantes. Nous avons l'espoir d'entrer sous peu, par l'entremise de MM. Oppel et von Hœvel, en relation avec la *Société des sciences naturelles de Stuttgart*. La

Société d'émulation de Montbéliard continue avec nous des rapports suivis. Une députation jurassienne assistait à la séance générale de mai et recevait un accueil cordial. Si la distance n'a pas permis à nos voisins de venir fraterniser à Bellelay, ils nous ont exprimé leurs regrets de cette abstention forcée, nous assurant qu'ils seraient d'esprit et de cœur au milieu de nous, et se promettant bien de se trouver en nombre à la session de 1858. La Société d'étudiants, qui s'est constituée à Berne, sous ce titre patriotique : *les Jurassiens*, a continué d'entretenir avec nous des relations précieuses. Le secrétaire de cette association, dont les membres entreront un jour dans la nôtre, nous entretiendra dans un instant des travaux auxquels s'est livrée la jeunesse studieuse.

Le *Coup-d'œil* de 1856 a été l'objet de plusieurs récensions bienveillantes, notamment dans l'*Investigateur* de Paris, qui a daigné citer quelques vers des poésies de MM. Krieg et Scholl. Un suffrage surtout nous a été agréable, celui de notre poète national et spirituel écrivain, M. Petit-Senn, dans le *Babil littéraire*, charmante causerie qu'il donne à la *Gazette de Lausanne*; il a consacré quelques lignes flatteuses à notre association et rendu hommage à la mémoire de notre digne président, M. Thurmann.

En terminant ma tâche annuelle, qui, je l'espère, passera l'an prochain en des mains plus habiles, je ne puis, Messieurs et chers collègues, que vous remercier de l'indulgence dont vous avez honoré mes humbles rapports depuis huit ans. Et quant au vœu que j'oserais exprimer, à la fin du présent *Coup-d'œil*, vous l'avez déjà deviné. Votre cœur vous dit quelles paroles doivent retentir bien haut dans notre Société au commencement comme à la clôture de la séance de 1857. Dieu a béni notre patrie, il l'a préservée des malheurs de la guerre, pour imprimer un nouvel essor à ses arts, à son industrie ; il a couvert de son égide un peuple libre, fort

de sa liberté et de l'union de ses enfants. Jurassiens, mais Suisses avant tout, et Suisses de cœur, nous ne répéterons pas en ce jour notre devise chérie : *Deo, patriæ et bonis artibus!* mais en la sous-entendant, nous nous écrierons avec joie, pour assurer le bonheur de la patrie commune dont nous sommes fiers d'être un des membres les plus indignes : *Dieu bénisse la Confédération Suisse ! qu'elle vive !*

X. KOHLER.